



RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
**Bid Receiving Public Works and Government
Services Canada/Réception des soumissions
Travaux publics et Services gouvernementaux
Canada**
Room 100,
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6
Bid Fax: (204) 983-0338

**REQUEST FOR PROPOSAL
DEMANDE DE PROPOSITION**

**Proposal To: Public Works and Government
Services Canada**

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods, services, and construction listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefor.

**Proposition aux: Travaux Publics et Services
Gouvernementaux Canada**

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens, services et construction énumérés ici sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqué(s).

Comments - Commentaires

Title - Sujet Miscellaneous Lab Equipment	
Solicitation No. - N° de l'invitation A7100-164083/A	Date 2017-01-13
Client Reference No. - N° de référence du client A7100-164083	
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$WPG-016-10118	
File No. - N° de dossier WPG-6-39269 (016)	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2017-02-27	Time Zone Fuseau horaire Central Standard Time CST
F.O.B. - F.A.B. Plant-Usine: <input type="checkbox"/> Destination: <input checked="" type="checkbox"/> Other-Autre: <input type="checkbox"/>	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Hall, Marlene	Buyer Id - Id de l'acheteur wpg016
Telephone No. - N° de téléphone (204) 230-0147 ()	FAX No. - N° de FAX (204) 983-7796
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Wills Transfer Ltd. 3100 Swansea Crescent Ottawa, ON. K1G 3W4 c/o Claudette Weedmark	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Vendor/Firm Name and Address

**Raison sociale et adresse du
fournisseur/de l'entrepreneur**

Issuing Office - Bureau de distribution

Public Works and Government Services Canada - Western
Region
Room 100
167 Lombard Ave.
Winnipeg
Manitoba
R3B 0T6

Delivery Required - Livraison exigée See Herein	Delivery Offered - Livraison proposée
Vendor/Firm Name and Address Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur	
Telephone No. - N° de téléphone Facsimile No. - N° de télécopieur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of Vendor/Firm (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur/ de l'entrepreneur (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)	
Signature	Date

TABLE DES MATIÈRES

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX	2
1.1 BESOIN	2
1.2 ENTENTE SUR LES REVENDICATIONS TERRITORIALES GLOBALES.....	2
1.3 COMPTE RENDU	2
1.4 ACCORDS COMMERCIAUX.....	2
PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES.....	2
2.1 INSTRUCTIONS, CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES	2
2.2 PRÉSENTATION DES SOUMISSIONS	3
2.3 DEMANDES DE RENSEIGNEMENTS – EN PÉRIODE DE SOUMISSION.....	3
2.4 LOIS APPLICABLES	3
2.5 CONFÉRENCE DES SOUMISSONNAIRES	3
PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS.....	4
3.1 INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS	4
PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION	5
4.1 PROCÉDURES D'ÉVALUATION.....	5
4.2 MÉTHODE DE SÉLECTION	6
PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
5.1 ATTESTATIONS EXIGÉES AVEC LA SOUMISSION	6
5.2 ATTESTATIONS PRÉALABLES À L'ATTRIBUTION DU CONTRAT ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	6
PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT	7
6.1 EXIGENCES RELATIVES À LA SÉCURITÉ.....	7
6.2 BESOIN	7
6.3 CLAUSES ET CONDITIONS UNIFORMISÉES.....	7
6.4 DURÉE DU CONTRAT	8
6.5 RESPONSABLES.....	8
6.6 PAIEMENT	9
6.7 INSTRUCTIONS RELATIVES À LA FACTURATION.....	9
6.8 ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES	10
6.9 LOIS APPLICABLES	10
6.10 ORDRE DE PRIORITÉ DES DOCUMENTS	10
6.11 CLAUSES DU <i>GUIDE DES CCUA</i>	10
ANNEXE « A » - BESOIN.....	11
ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT.....	34
ANNEXE « C » - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE.....	41

PARTIE 1 – RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Besoin

Le besoin est décrit en détail à l'article 6.2 des clauses du contrat éventuel.

1.2 Entente sur les revendications territoriales globales

Ce marché est assujéti aux ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) suivantes :

- Accord entre les Inuits de la région du Nunavut et Sa Majesté la Reine du chef du Canada

1.3 Compte rendu

Les soumissionnaires peuvent demander un compte rendu des résultats du processus de demande de soumissions. Les soumissionnaires devraient en faire la demande à l'autorité contractante dans les 15 jours ouvrables, suivant la réception des résultats du processus de demande de soumissions. Le compte rendu peut être fourni par écrit, par téléphone ou en personne.

1.4 Accords commerciaux

Ce besoin est assujéti aux dispositions de l'Accord sur les marchés publics de l'Organisation mondiale du commerce (AMP-OMC), de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) et de l'Accord sur le commerce intérieur (ACI).

PARTIE 2 – INSTRUCTIONS À L'INTENTION DES SOUMISSIONNAIRES

2.1 Instructions, clauses et conditions uniformisées

Toutes les instructions, clauses et conditions identifiées dans la demande de soumissions par un numéro, une date et un titre sont reproduites dans le [Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat](https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat) (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

Les soumissionnaires qui présentent une soumission s'engagent à respecter les instructions, les clauses et les conditions de la demande de soumissions, et acceptent les clauses et les conditions du contrat subséquent.

Le document [2003](#) (2016-04-04) Instructions uniformisées - biens ou services - besoins concurrentiels, est incorporé par renvoi dans la demande de soumissions et en fait partie intégrante.

Le paragraphe 5.4 du document [2003](#), Instructions uniformisées – biens ou services – besoins concurrentiels, est modifié comme suit :

Supprimer : 60 jours

Insérer : 120 jours

2.1.1 Clauses du Guide des CCUA

B1000T (2014-06-26) Condition du matériel – soumission

2.2 Présentation des soumissions

Les soumissions doivent être présentées uniquement au Module de réception des soumissions de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) au plus tard à la date, à l'heure et à l'endroit indiqués à la page 1 de la demande de soumissions.

2.2.1 Améliorations apportées aux besoins pendant la demande de soumissions

Les soumissionnaires qui estiment qu'ils peuvent améliorer, techniquement ou technologiquement, le devis descriptif ou l'énoncé des travaux contenus dans la demande de soumissions, sont invités à fournir des suggestions par écrit à l'autorité contractante identifiée dans la demande de soumissions. Les soumissionnaires doivent indiquer clairement les améliorations suggérées et les motifs qui les justifient. Les suggestions, qui ne restreignent pas la concurrence ou qui ne favorisent pas un soumissionnaire en particulier, seront examinées à la condition qu'elles parviennent à l'autorité contractante au plus tard 15 jours avant la date de clôture de la demande de soumissions. Le Canada aura le droit d'accepter ou de rejeter n'importe quelle ou la totalité des suggestions proposées.

2.3 Demandes de renseignements – en période de soumission

Toutes les demandes de renseignements doivent être présentées par écrit à l'autorité contractante au moins 10 jours civils avant la date de clôture des soumissions. Pour ce qui est des demandes de renseignements reçues après ce délai, il est possible qu'on ne puisse pas y répondre.

Les soumissionnaires devraient citer le plus fidèlement possible le numéro de l'article de la demande de soumissions auquel se rapporte la question et prendre soin d'énoncer chaque question de manière suffisamment détaillée pour que le Canada puisse y répondre avec exactitude. Les demandes de renseignements techniques qui ont un caractère exclusif doivent porter clairement la mention « exclusif » vis-à-vis de chaque article pertinent. Les éléments portant la mention « exclusif » feront l'objet d'une discrétion absolue, sauf dans les cas où le Canada considère que la demande de renseignements n'a pas un caractère exclusif. Dans ce cas, le Canada peut réviser les questions ou peut demander au soumissionnaire de le faire, afin d'en éliminer le caractère exclusif, et permettre la transmission des réponses à tous les soumissionnaires. Le Canada peut ne pas répondre aux demandes de renseignements dont la formulation ne permet pas de les diffuser à tous les soumissionnaires.

2.4 Lois applicables

Tout contrat subséquent sera interprété et régi selon les lois en vigueur au Manitoba, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

À leur discrétion, les soumissionnaires peuvent indiquer les lois applicables d'une province ou d'un territoire canadien de leur choix, sans que la validité de leur soumission ne soit mise en question, en supprimant le nom de la province ou du territoire canadien précisé et en insérant le nom de la province ou du territoire canadien de leur choix. Si aucun changement n'est indiqué, cela signifie que les soumissionnaires acceptent les lois applicables indiquées.

2.5 Conférence des soumissionnaires

Une conférence des soumissionnaires se tiendra le 26 janvier 2017. Cette conférence facultative est l'occasion pour les soumissionnaires d'obtenir de l'information et de poser des questions sur la demande de soumissions et le processus d'approvisionnement. Elle aura lieu dans les bureaux de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada (TPSGC) situés au 167, avenue Lombard, à Winnipeg (Manitoba) par webinaire et téléconférence. La conférence commencera à 10 h (HNC).

Les soumissionnaires sont priés de communiquer avec l'autorité contractante avant la conférence pour confirmer leur présence et recevoir les instructions pour participer à la téléconférence ainsi qu'au

N° de l'invitation - Solicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

webinaire. Ils devraient fournir à l'autorité contractante, par écrit, une liste des personnes qui assisteront à la conférence et des questions qu'ils souhaitent y voir abordées au plus tard le 24 janvier 2017 à 14 h (HNC).

Toute précision ou tout changement apporté à la demande de soumissions à la suite de la conférence des soumissionnaires sera inclus dans la demande de soumissions, sous la forme d'une modification. Les soumissionnaires qui ne participeront pas à la conférence pourront tout de même présenter une soumission.

Contracting Authority: Marlene Hall
Telephone: 204-230-0147
Email: marlene.hall@pwgsc-tpsgc.gc.ca

PARTIE 3 – INSTRUCTIONS POUR LA PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

3.1 Instructions pour la préparation des soumissions

Le Canada demande que les soumissionnaires fournissent leur soumission en sections distinctes, comme suit :

Section I : Soumission technique (1 copie papier)

Section II : Soumission financière (1 copie papier)

Section III : Attestations (1 copie papier)

En cas d'incompatibilité entre le libellé de la copie électronique et de la copie papier, le libellé de la copie papier l'emportera sur celui de la copie électronique.

Les prix doivent figurer dans la soumission financière seulement. Aucun prix ne doit être indiqué dans une autre section de la soumission.

Le Canada demande que les soumissionnaires suivent les instructions de présentation décrites ci-après pour préparer leur soumission.

- a) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm);
- b) utiliser un système de numérotation correspondant à celui de la demande de soumissions.

En avril 2006, le Canada a approuvé une politique exigeant que les ministères organismes fédéraux prennent les mesures nécessaires pour incorporer les facteurs environnementaux dans le processus d'approvisionnement [Politique d'achats écologiques](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ecologisation-greening/achats-procurement/politique-policy-fra.html>). Pour aider le Canada à atteindre ses objectifs, les soumissionnaires devraient :

- 1) utiliser du papier de 8,5 po x 11 po (216 mm x 279 mm) contenant des fibres certifiées provenant d'un aménagement forestier durable et contenant au moins 30 % de matières recyclées; et
- 2) utiliser un format qui respecte l'environnement: impression noir et blanc, recto-verso/à double face, broché ou agrafé, sans reliure Cerlox, reliure à attaches ni reliure à anneaux.

Section I : Soumission technique

Dans leur soumission technique, les soumissionnaires devraient expliquer et démontrer comment ils entendent répondre aux exigences et comment ils réaliseront les travaux.

Section II : Soumission financière

Les soumissionnaires doivent présenter leur soumission financière en conformité avec la base de paiement. Le montant total des taxes applicables doit être indiqué séparément.

3.1.1 Paiement électronique de factures – soumission

Si vous êtes disposés à accepter le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique, compléter l'annexe « C » Instruments de paiement électronique, afin d'identifier lesquels sont acceptés.

Si l'annexe « C » Instruments de paiement électronique n'a pas été complétée, il sera alors convenu que le paiement de factures au moyen d'instruments de paiement électronique ne sera pas accepté.

L'acceptation des instruments de paiement électronique ne sera pas considérée comme un critère d'évaluation.

3.1.2 Fluctuation du taux de change

[C3011T](#) (2013-11-06) Fluctuation du taux de change

Section III : Attestations

Les soumissionnaires doivent présenter les attestations et renseignements supplémentaires exigés à la Partie 5.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

4.1 Procédures d'évaluation

- a) Les soumissions reçues seront évaluées par rapport à l'ensemble des exigences de la demande de soumissions, incluant les critères d'évaluation techniques et financiers.
- b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

4.1.1 Évaluation technique

4.1.1.1 Critères techniques obligatoires

- a) Le soumissionnaire doit être en mesure d'effectuer les travaux décrits à l'annexe A, « Besoin », et de répondre aux spécifications techniques obligatoires minimales décrites à l'annexe A.
- b) Le soumissionnaire doit remplir la Matrice de conformité présentée à l'annexe « A », Besoin. La satisfaction est définie comme étant une indication de la conformité des critères obligatoires définis à l'annexe « A », Besoin.

4.1.2 Évaluation financière

Clause du *Guide des CCUA* [A0220T](#) (2014-06-26) Évaluation du prix

N° de l'invitation - Sollicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

4.2 Méthode de sélection

4.2.1 Méthode de sélection – Articles multiples

La soumission doit respecter les exigences de la demande de soumissions et satisfaire à tous les critères d'évaluation technique obligatoires pour être déclarée recevable. La recommandation pour l'attribution d'un contrat se fera en fonction de la soumission recevable la plus basse par article.

[Clause du *Guide des CCUA* [A0272T](#) (2010-08-16)]

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'un contrat leur soit attribué.

Les attestations que les soumissionnaires remettent au Canada, peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. À moins d'indication contraire, le Canada déclarera une soumission non recevable, ou à un manquement de la part de l'entrepreneur s'il est établi qu'une attestation du soumissionnaire est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des soumissions ou pendant la durée du contrat.

L'autorité contractante aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations du soumissionnaire. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par l'autorité contractante, la soumission sera déclarée non recevable, ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec la soumission

Les soumissionnaires doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité - déclaration de condamnation à une infraction

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter avec sa soumission la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec la soumission mais ils peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, la soumission sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documentation exigée

Conformément à la [Politique d'inadmissibilité et de suspension](http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html) (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit présenter la documentation exigée, s'il y a lieu, afin que sa soumission ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation de soumission

En présentant une soumission, le soumissionnaire atteste que le soumissionnaire, et tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » du Programme de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible au bas de la page du site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail (http://www.edsc.gc.ca/fr/emplois/milieu_travail/droits_personne/equite_emploi/programme_contrats_federaux.page?&_ga=1.152490553.1032032304.1454004848).

Le Canada aura le droit de déclarer une soumission non recevable si le soumissionnaire, ou tout membre de la coentreprise si le soumissionnaire est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » au moment de l'attribution du contrat.

Le Canada aura aussi le droit de résilier le contrat pour manquement si l'entrepreneur, ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF » pendant la durée du contrat.

Le soumissionnaire doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie avant l'attribution du contrat. Si le soumissionnaire est une coentreprise, il doit fournir à l'autorité contractante l'annexe Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

Les clauses et conditions suivantes s'appliquent à tout contrat subséquent découlant de la demande de soumissions et en font partie intégrante.

6.1 Exigences relatives à la sécurité

6.1.1 Le contrat ne comporte aucune exigence relative à la sécurité.

6.2 Besoin

L'entrepreneur doit fournir les articles décrits à l'annexe « A », Besoin.

6.3 Clauses et conditions uniformisées

Toutes les clauses et conditions identifiées dans le contrat par un numéro, une date et un titre, sont reproduites dans le Guide des clauses et conditions uniformisées d'achat (<https://achatsetventes.gc.ca/politiques-et-lignes-directrices/guide-des-clauses-et-conditions-uniformisees-d-achat>) publié par Travaux publics et Services gouvernementaux Canada.

6.3.1 Conditions générales

2010A (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne) s'appliquent au contrat et en font partie intégrante.

6.4 Durée du contrat

6.4.1 Date de livraison

Tous les biens livrables doivent être reçus au plus tard le 31 mars 2017.

6.4.2 Ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG)

Ce marché est assujéti aux ententes sur les revendications territoriales globales (ERTG) suivantes :

- Accord sur les revendications territoriales du Nunavut

6.4.3 Points de livraison

La livraison du besoin sera effectuée aux points de livraison identifiés à l'Annexe « A » du contrat.

6.5 Responsables

6.5.1 Autorité contractante

L'autorité contractante pour le contrat est :

Marlene Hall
Spécialiste en approvisionnement
Travaux publics et Services gouvernementaux Canada
Secteur des approvisionnements et de la rémunération
167, av. Lombard, pièce 100
Winnipeg (Manitoba) R3C 2Z1

Téléphone : 204 230-0147
Télécopieur : 204 983-7796
Courriel: marlene.hall@pwgsc-tpsgc.gc.ca

L'autorité contractante est responsable de la gestion du contrat, et toute modification doit être autorisée, par écrit par l'autorité contractante. L'entrepreneur ne doit pas effectuer de travaux dépassant la portée du contrat ou des travaux qui n'y sont pas prévus suite à des demandes ou des instructions verbales ou écrites de toute personne autre que l'autorité contractante.

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est : *Une personne-ressource doit être nommée au moment de l'adjudication du contrat.*

Le chargé de projet représente le ministère ou l'organisme pour lequel les travaux sont exécutés en vertu du contrat. Il est responsable de toutes les questions liées au contenu technique des travaux prévus dans le contrat. On peut discuter des questions techniques avec le chargé de projet; cependant, celui-ci ne peut pas autoriser les changements à apporter à l'énoncé des travaux. De tels changements peuvent être effectués uniquement au moyen d'une modification de contrat émise par l'autorité contractante.

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom : _____

Titre : _____

N° de l'invitation - Sollicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : _____

Télécopieur : _____

Courriel : _____

6.6 Paiement

6.6.1 Base de paiement

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé selon un montant total un prix ferme précisé dans l'annexe B, _____\$. Les droits de douane sont inclus et les taxes applicables sont en sus.

Le Canada ne paiera pas l'entrepreneur pour tout changement à la conception, toute modification ou interprétation des travaux, à moins que ces changements à la conception, ces modifications ou ces interprétations n'aient été approuvés par écrit par l'autorité contractante avant d'être intégrés aux travaux.

6.6.2 Paiement unique

Clause du *Guide des CCUA* **H1000C** (2008-05-12), Paiement unique.

6.6.3 Inspection et acceptation

Le responsable technique sera le responsable des inspections. Tous les rapports, biens livrables, documents, biens et services fournis en vertu du contrat seront assujettis à l'inspection du responsable des inspections ou de son représentant. Si des rapports, documents, biens ou services ne sont pas conformes aux exigences de l'énoncé des travaux et ne sont pas satisfaisants selon le responsable des inspections, ce dernier aura le droit de les rejeter ou d'en demander la correction, aux frais de l'entrepreneur uniquement, avant de recommander le paiement.

6.6.4 Paiement électronique de factures – contrat

L'entrepreneur accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

- a. Dépôt direct (national et international)

6.7 Instructions relatives à la facturation

1. L'entrepreneur doit soumettre ses factures conformément à l'article intitulé « Présentation des factures » des conditions générales. Les factures ne doivent pas être soumises avant que tous les travaux identifiés sur la facture soient complétés.
2. Les factures doivent être distribuées comme suit :
 - a. L'original et un (1) exemplaire doivent être envoyés à l'adresse qui apparaît à la page 1 du contrat pour attestation et paiement.

6.8 Attestations et renseignements supplémentaires

6.8.1 Conformité

À moins d'indication contraire, le respect continu des attestations fournies par l'entrepreneur avec sa soumission ou préalablement à l'attribution du contrat, ainsi que la coopération constante quant aux renseignements supplémentaires, sont des conditions du contrat et leur non-respect constituera un manquement de la part de l'entrepreneur. Les attestations pourront faire l'objet de vérifications par le Canada pendant toute la durée du contrat.

6.8.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Manquement de la part de l'entrepreneur

Lorsqu'un Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi a été conclu avec Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail, l'entrepreneur reconnaît et s'engage, à ce que cet accord demeure valide pendant toute la durée du contrat. Si l'Accord pour la mise en oeuvre de l'équité en matière d'emploi devient invalide, le nom de l'entrepreneur sera ajouté à la liste des « [soumissionnaires à admissibilité limitée du PCF](#) ». L'imposition d'une telle sanction par EDSC fera en sorte que l'entrepreneur sera considéré non conforme aux modalités du contrat.

6.9 Lois applicables

Le contrat doit être interprété et régi selon les lois en vigueur au Manitoba, et les relations entre les parties seront déterminées par ces lois.

6.10 Ordre de priorité des documents

En cas d'incompatibilité entre le libellé des textes énumérés dans la liste, c'est le libellé du document qui apparaît en premier sur la liste qui l'emporte sur celui de tout autre document qui figure plus bas sur ladite liste.

- a) les articles de la convention;
- b) les conditions générales [2010A](#) (2016-04-04), Conditions générales - biens (complexité moyenne);
- c) Annexe A, Besoin;
- d) Annexe B, Base de paiement;
- e) la soumission de l'entrepreneur en date du _____.

6.11 Clauses du *Guide des CCUA*

B1501C	(2006-06-16)	Appareillage électrique
B7500C	(2006-06-16)	Marchandises excédentaires
C2000C	(2007-11-30)	Taxes – entrepreneur établi à l'étranger
C5201C	(2008-05-12)	Frais de transport payés d'avance
D4002C	(2013-04-25)	Instructions d'expédition – franco à bord Destination et rendu droits acquittés
G1005C	(2016-01-28)	Assurance – aucune exigence particulière

ANNEXE « A » - BESOIN

La Station canadienne de recherche dans l'Extrême-Arctique (SCREA) souhaite acheter et faire livrer divers équipements de laboratoire.

La liste complète des spécifications techniques obligatoires figure dans le Tableau de conformité.

Livraison, destination FAB : Wills Transfer Ltd.
3100, croissant Swansea
Ottawa (Ontario) K1G 3W4
613-744-0970, poste 201
a/s de Claudette Weedmark

La livraison doit être coordonnée avec le chargé de projet et avoir lieu à Wills Transfer Ltd d'ici le 31 mars 2017. (Les coordonnées du chargé de projet seront fournies au moment de l'attribution du contrat.)

L'installation, au besoin, sera négociée avec l'entrepreneur dans le cadre d'un contrat distinct.

Les soumissionnaires peuvent présenter une soumission pour plus d'un article. Les recommandations pour l'attribution d'un contrat se feront en fonction de la soumission recevable la plus basse par article. Nous envisageons d'accorder plusieurs contrats.

Directives :

Une liste complète des spécifications techniques obligatoires minimales figure dans chaque catégorie du Tableau de conformité.

1. Les soumissionnaires doivent fournir des documents techniques à l'appui pour les spécifications décrites dans le Tableau de conformité, et des renvois lorsque les documents à l'appui démontrent la conformité de la proposition. Ils doivent clairement démontrer la conformité aux spécifications.
2. La documentation technique à l'appui, comme les fiches signalétiques, les brochures techniques et les photos ou les illustrations devraient fournir assez de détails pour étayer le fait que les biens offerts satisfont aux exigences techniques. Il incombe aux soumissionnaires de s'assurer que les documents techniques présentés donnent assez de détails pour prouver que le ou les produits proposés satisfont aux exigences des spécifications techniques. Si une documentation technique spécifique publiée n'est pas disponible, le soumissionnaire doit préparer un texte descriptif assorti d'une explication détaillée de la façon dont son offre est conforme sur le plan technique.
3. Si la spécification complète et/ou la documentation ne sont pas soumises comme requis, l'autorité contractante en informera le soumissionnaire et lui donnera un délai afin de se conformer à l'exigence. Le défaut de donner suite à la demande de l'autorité contractante et de satisfaire à l'exigence dans les délais rendra la soumission non recevable.
4. Le Canada n'évaluera pas les renseignements tels que les références à des sites Web contenant de l'information supplémentaire.
5. Les soumissionnaires doivent soumettre leurs questions relatives aux spécifications à l'autorité contractante, par écrit et en détail, avant la clôture de l'appel d'offres, comme le précise la demande de propositions (DP).
6. Le défaut de satisfaire aux spécifications obligatoires minimales aura pour conséquence que la proposition sera jugée non recevable et ne fera l'objet d'aucun examen ultérieur.

Tableau de conformité – SPÉCIFICATIONS DE RENDEMENT OBLIGATOIRES MINIMALES :

	<p><u>Il est nécessaire de remplir et de présenter le tableau des spécifications de rendement obligatoires pour que l'offre soit jugée recevable et admissible à l'étape suivante du processus.</u></p> <p>a. Vous devez indiquer où, dans la soumission technique, se trouve la spécification de rendement.</p> <p>b. Indiquez l'exigence qui respecte ou dépasse le critère et faites <u>un renvoi précis aux documents justificatifs pertinents dans votre proposition</u>. S'il n'y a pas suffisamment d'espace dans le tableau, veuillez y indiquer un numéro de renvoi à de l'information supplémentaire (RIS) et fournir les détails appropriés sur une page distincte de votre offre. Si des documents justificatifs pertinents publiés ne sont pas disponibles sous forme de brochures, de fiches de données techniques, etc., vous devez préparer un texte descriptif assorti d'une explication détaillée de la façon dont votre offre est conforme sur le plan technique.</p>	
	<p><u>Les travaux et le matériel spécifiés dans la présente doivent satisfaire, pendant toute la durée du contrat, aux exigences minimales canadiennes et provinciales en matière d'approbation et de certification qui sont applicables selon les normes de l'industrie.</u></p>	
Article	Spécifications	Réponse du soumissionnaire : Indiquer comment il satisfait aux spécifications ci-dessous et faire un renvoi précisant où se trouve cette spécification technique dans ses documents.
1	Lyophilisateur de table intégré de laboratoire (pompe, piège, rotor et évaporateur centrifuge)	
1.1	Configuration monobloc et compacte	
1.2	Dimensions extérieures <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 775 mm ±50 mm (30,5 po ±2 po) • Profondeur : 675 mm ±50 mm (36,6 po ±2 po) • Hauteur : 475 mm ± 75mm (18,7 po ±3 po) 	
1.3	Plage de températures : de 45 à 80 °C ±5 °C (de 113 à 176 °F ±3 °F)	
1.4	Piège à froid intégré <ul style="list-style-type: none"> • Capacité du piège : 4 L ±0,5 L (0,14 pi³ ±0,02 pi³) • Température de fonctionnement du piège : -50 °C ±5 °C (-58 °F ±3 °F) 	

1.5	<p>Pompe à vide intégrée dotée d'un diaphragme, sans entretien et sans huile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pompe à 2 têtes avec diaphragmes en éthylène tétrafluoroéthylène (ETFE) • Capacité de la pompe : 36 L/min \pm3 L/min (0,02 po³/s \pm0,002 pi³/s) • Niveau de vide attendu : 10 torrs ou moins (13 mBar, 1,3 kPa et 0,013 atm) 	
1.6	<p>Chambre interne</p> <ul style="list-style-type: none"> • Aluminium revêtu de téflon • Couvercle en verre rayonnant avec joint résistant aux solvants • Raccords en polypropylène (PP) 	
1.7	<p>Concentrateur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Volume total : de 1,5 à 500 ml • Capacité maximale du tube : au moins 200 tubes de 1,5 à 2,0 mL • Capacité maximale de la microplaque : au moins 12 microplaques à puits peu profond 	
1.8	<p>Commande et affichage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Programmable • Au moins cinq (5) montées en température • Réglage de la température de 45 à 80 °C, par intervalle de 5 °C • Affichage à DEL en temps réel : <ul style="list-style-type: none"> - affichage distinct du chauffage et du fonctionnement - continu et jusqu'à 10 h, par intervalle de 1 min 	
1.9	<p>Construction extérieure en acier peint à la poudre cuite ou recouvert de résine époxyde</p>	
1.10	<p>Quatre (4) patins antidérapants</p>	
1.11	<p>Moteur asynchrone sans entretien</p>	
1.12	<p>Exigences liées à l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 208 V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
1.13	<p>Rotors présélectionnés, avec tous les blocs de rotor et les ensembles nécessaires, dont les ensembles porteurs pour au moins :</p> <ul style="list-style-type: none"> • 8 microplaques à puits peu profond ou profond • 100 tubes de microcentrifugeuse de 11 mm sur 39 mm • 75 tubes de centrifugation coniques de 16 mm sur 100 mm d'une capacité de 15 ml • 20 tubes de centrifugation coniques de 30 mm sur 115 mm d'une capacité de 50 ml • 2 flacons d'une capacité de 100 ml 	

1.14	Si nécessaire au fonctionnement du modèle proposé, un (1) litre de fluide caloporteur	
1.15	Manuels (en anglais) : <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
2	Distributeur d'eau ASTM de type I ultra purifié, d'une capacité de 120 L/h (2 L/min)	
2.1	Dimensions extérieures <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 425 mm ±25 mm (16,7 po ±1 po, à l'exclusion du système de distribution, le cas échéant) • Profondeur : 450 mm ±25 mm (17,7 po ±1 po) • Hauteur : 700 mm ±50mm (27,6 po ±2 po) 	
2.2	Production <ul style="list-style-type: none"> • Eau ultra-purifiée conforme à la norme ASTM de type I (alimentation ASTM de type II) • Résistivité de 18,2 MΩ-cm à 25 °C • Contenu organique total (COT) : 5 ppb ou moins ±10 % • Bactéries : moins de 0,1 cfu/mL • Sans pyrogène • Sans RNase • Sans DNase • 2 L/min ± 0,2L (0,5 gal/min ±0,05 gal/min) 	
2.3	Surveillance interne automatisée <ul style="list-style-type: none"> • Conductivité de l'eau d'alimentation • Conductivité de l'eau du produit • Résistivité de l'eau du produit • COT : <ul style="list-style-type: none"> ○ plage de détection exacte : de 1 à 10 ppb ±10 % 	
2.4	Affichage <ul style="list-style-type: none"> • Statut de l'unité • Résistivité • Température • COT : de 1 à 999 ppb ±10 % • Volume distribué 	
2.5	Autoporteur	
2.6	Montage mural ou sur table	
2.7	Bras de distribution articulé <ul style="list-style-type: none"> • Capacité de distribution manuelle • Capacité de distribution automatisée • Fonction de régulation du débit 	

2.8	Exigences liées à l'alimentation <ul style="list-style-type: none"> • 208 V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
2.9	Accessoires obligatoires (par instrument) : <ul style="list-style-type: none"> • une (1) trousse de montage mural (par unité) • une (1) trousse de montage mural (par unité) pour les bras de distribution, si ceux-ci sont indépendants de l'unité • les filtres de polissage final nécessaires (par unité) • une trousse complète de cartouche de rechange • une (1) trousse de rechange de lumière ultraviolette (pour l'ensemble) 	
2.10	Manuels (en anglais) <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
3	Scie à ruban de boucher autoporteuse	
3.1	Dimensions extérieures <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 850 mm ±25 mm (33,5 po ±1 po) • Profondeur : 850 mm ±25 mm (33,5 po ±1 po) • Hauteur : 1750 mm ±50 mm (68,9 po ±2 po) 	
3.2	Dégagement de coupe <ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 340 mm ±25 mm (12,5 po ±1 po) • Largeur : 500 mm ±25 mm (20 po ±1 po) • Hauteur : 380 mm ±50 mm (15,25 po ±2 po) 	
3.3	Faite d'acier inoxydable à châssis ouvert, résistante à l'eau et à la corrosion	
3.4	Conçue pour une utilisation dans un environnement froid et humide	
3.5	Conçue pour résister au nettoyage au boyau	
3.6	Quatre (4) pieds de mise au niveau offrant au moins 50 mm (2 po) de réglage en hauteur	
3.7	Chariot <ul style="list-style-type: none"> • Plaque-poussoir de sécurité • Trois rails munis d'un verrou 	
3.8	Table arrière séparée	

3.9	<p>Moteur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 3 HP • Transmission à engrenage direct • Réducteur à engrenages hélicoïdaux • Unité scellée • Résistant à l'eau • Monté sur pivot • Commande chauffée résistante à l'humidité 	
3.10	<p>Lame et mécanisme de lame</p> <ul style="list-style-type: none"> • 16 mm \pm3mm (5/8 po \pm1/8 po) de largeur sur 3200 mm \pm100 mm (126 po \pm4 po) de longueur • Contrôle de la tension de la lame • Résistants à l'eau • Couronne centrale • Poulies supérieure et inférieure fermées • Commande chauffée résistante à l'humidité 	
3.11	<p>Exigences liées à l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 208 V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
3.12	<p>Accessoires obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cinq (5) lames supplémentaires • Trousse de réparation de scie 	
3.13	<p>Manuels (en anglais) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
4	Table de nécropsie à roulettes pour gros animaux dotée d'un levage à ciseaux et d'une capacité de charge de 1135 kg (2500 lb)	
4.1	<p>Dimensions extérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Longueur : 2150 mm \pm25 mm (84 po \pm1 po) • Largeur : 915 mm \pm25 mm (36 po \pm1 po) • Hauteur : 375 à 1220 mm \pm25 mm (15 à 48 po \pm1 po) 	
4.2	Capacité de charge : 1135 kg \pm 25 kg (2500 lb \pm 55 lb)	
4.3	Autoporteuse	
4.4	<p>Partie supérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rectangulaire • Acier inoxydable 304 de calibre 16 ou mieux • Rebord surélevé 	
4.5	<p>Châssis</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acier inoxydable 304 ou mieux 	

4.6	<p>Levage à ciseaux</p> <ul style="list-style-type: none"> • Hydraulique • Muni d'un bloc d'alimentation autonome blindé • Permettant une inclinaison bidirectionnelle • Doté de pédales de commande 	
4.7	Au moins un (1) orifice de vidange	
4.8	<p>Roulettes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Quatre (4) roulettes robustes de 150 mm \pm10 mm de diamètre (6 po \pm0,5 po) • pivotantes verrouillables • Non marquantes • Rétractables 	
4.9	<p>Exigences liées à l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 208 V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
4.10	<p>Accessoires obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Deux (2) roulettes de rechange 	
4.11	<p>Manuels (en anglais) :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
5	Table de nécropsie auxiliaire à roulettes (ou table d'examen mobile) et à hauteur fixe	
5.1	<p>Dimensions extérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 1530 mm \pm25 mm (60 po \pm1 po) • Profondeur : 915 mm \pm25 mm (36 po \pm1 po) • Hauteur : 890 mm \pm25 mm (35 po \pm1 po) 	
5.2	Capacité de charge : au moins 150 kg (330 lb)	
5.3	Autoporteuse	
5.4	<p>Partie supérieure</p> <ul style="list-style-type: none"> • Acier inoxydable 304 de calibre 16 • Fini satiné n° 4 • Encastrée (« rebord marin ») de 10 mm \pm3 mm (0,4 po \pm0,1 po) 	

5.5	Châssis <ul style="list-style-type: none"> • Acier inoxydable 304 de calibre 16 • Fini satiné n° 4 • Comportant trois (3) tiroirs de rangement en acier inoxydable <ul style="list-style-type: none"> ○ Largeur : 500 mm ±25 mm (20 po ±1 po) ○ Profondeur : 550 mm ±25 mm (22 po ±1 po) • Comportant une (1) armoire de rangement <ul style="list-style-type: none"> ○ Largeur : 500 mm ± 25mm (20 po ±1 po) ○ Profondeur : 550 mm ±25 mm (22 po ± 1po) ○ Doté d'une (1) étagère réglable en acier inoxydable et d'une porte en acier inoxydable 	
5.6	Roulettes <ul style="list-style-type: none"> • Quatre (4) roulettes robustes de 125 mm ± 10mm de diamètre (6 po ±0,5 po) • Pivotantes verrouillables • Non marquantes 	
5.7	Deux (2) roulettes de rechange	
5.8	Manuel d'utilisateur	
6	Table humide à roulettes en acier inoxydable	
6.1	Dimensions extérieures <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 1220 mm ±25 mm (48 po ±1 po) • Profondeur : 762 mm ±25 mm (30 po ±1 po) • Hauteur (avec inclinaison de 2 %) : de 892 à 915 mm ±25 mm (de 35 à 36 po ±1 po) 	
6.2	Capacité de charge : 165 kg ±10 kg (364 lb ±22 lb)	
6.3	Autoporteuse	
6.4	Partie supérieure <ul style="list-style-type: none"> • Table inclinée (2 %) vers l'orifice de vidange • Acier inoxydable 304 de calibre 14 • Fini satiné n° 4 • Encastrée (« rebord marin ») 10 mm ±3 mm (0,4 po ±0,1 po) 	
6.5	Châssis <ul style="list-style-type: none"> • Acier inoxydable 304 • Fini satiné n° 4 	
6.6	Orifice de vidage <ul style="list-style-type: none"> • Doté d'un robinet à bille en PVC 	

6.7	Quatre (4) roulettes robustes pivotantes verrouillables de 125 mm ±10 mm de diamètre (6 po ±0,5 po) <ul style="list-style-type: none"> • Non marquantes 	
6.8	Accessoires obligatoires <ul style="list-style-type: none"> • Un (1) seau en acier inoxydable d'une capacité minimale de 8 L (8 pte) • Un (1) porte-seau en acier inoxydable • Deux (2) roulettes de rechange 	
6.9	Manuel d'utilisateur	
7	Amortisseur de vibrations	
7.1	Dimensions <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 475 mm ±25 mm • Profondeur : 500 mm ±50 mm • Épaisseur : 65 mm ±15 mm 	
7.2	Capacité de charge : jusqu'à 16 kg (±1 kg)	
7.3	Construction <ul style="list-style-type: none"> • Pierre dense ou matériau d'agrégat • Surface polie • Résistant aux rayures et aux produits chimiques • Quatre (4) pieds coussinés 	
7.4	Capacité d'amortissement des vibrations <ul style="list-style-type: none"> • Jusqu'à 13 Hz avec une charge de 16 kg • Jusqu'à 25 Hz avec une charge inférieure à 16 kg 	
8	Appareil à bouchonner les pipettes	
8.1	Dimensions <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 250 mm ±25 mm • Profondeur : 275 mm ±25 mm • Hauteur : 250 mm ±25 mm 	
8.2	Portatif	
8.3	Au moins trois réglages de vitesse	
8.4	Doté du « mécanisme de Genève »	
8.5	Fonctionnement à courroie	

8.6	Compatible avec la plupart des tailles de pipettes en verre de laboratoire (au moins celles de 2, 5, 10 et 25 ml)	
8.7	Exigences liées à l'alimentation <ul style="list-style-type: none"> • 120V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
8.8	Accessoires obligatoires <ul style="list-style-type: none"> • Cinq (5) rouleaux de coton • Deux (2) goupilles de remplissage de rechange • Deux (2) ensembles de rechange de lames de ciseaux • Trois (3) courroies de rechange 	
8.9	Manuels (en anglais) : <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
9	Microtome rotatif semi-motorisé	
9.1	Dimensions <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 450 mm ±50 mm • Profondeur : 650 mm ±50 mm • Hauteur : 325 mm ±25 mm 	
9.2	Plage d'épaisseurs de section : de 0,5 à 100 µm ±5µm (limite supérieure seulement)	
9.3	Plage d'épaisseurs de la section de coupe : de 1 à 600 µm ±25 µm (limite supérieure seulement)	
9.4	Alimentation en objets : 28 mm ±3 mm	
9.5	Taille maximale d'échantillon : 50 mm de largeur sur 40 mm de longueur sur 60 mm de hauteur	
9.6	Déplacement vertical : 70 mm ±5 mm	
9.7	Modes de coupe <ul style="list-style-type: none"> • Manuel • Classique avec rotation complète du volant • Bascule 	
9.8	Protecteur de doigts sur le porte-lame	

9.9	Panneau de commande <ul style="list-style-type: none"> • Surface de section programmable • Augmentation variable de l'épaisseur de coupe en fonction de la micro-portée • Épaisseur de coupe de section programmable • Indicateur du totalisateur d'épaisseur de section • Compteur de sections 	
9.10	Alimentateur motorisé horizontal <ul style="list-style-type: none"> • Réglage à deux vitesses : 300 ou 900 µm/s 	
9.11	Exigences liées à l'alimentation <ul style="list-style-type: none"> • 120V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
9.12	Accessoires obligatoires <ul style="list-style-type: none"> • Deux (2) pinces universelles pour cassette • Deux (2) pinces de cassette d'échantillon standard • Deux (2) porte-couteaux pour les lames jetables à profils élevé et bas avec déplacement latéral • Lames à profil en « c » jetables pour cassette imprégnée à la paraffine - un (1) jeu de 50 à profil bas • Lames à profil en « c » jetables pour cassette imprégnée à la paraffine - un (1) jeu de 50 à profil élevé • Un (1) porte-couteau pour lames en carbure de tungstène pour échantillons imprégnés de résine ou de plastique • Lames à profil en « c » jetables en carbure de tungstène-65 (TC-65) pour échantillons imprégnés de résine ou de plastique 	
9.13	Manuels (en anglais) <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
10	Lampe mobile auxiliaire de salle d'opération de 140 000 lux	
10.1	Dimensions du socle mobile <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 800 mm ±50 mm • Profondeur : 800 mm ±50 mm 	

10.2	<p>Hauteur et portée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Élévation maximale de la lampe : 2500 mm ±100 mm • Élévation minimale de la lampe : 850 mm ±100 mm • Plage de pivotements verticaux du bras de lampe : 1200 mm ±100 mm • Plage de pivotements horizontaux : au moins 270° • Plage de pivotements axiaux de la coupole : au moins 180° • Plage de distances de travail : de 600 à 1500 mm ±100 mm • Taille du champ lumineux focalisable : 150 à 300 mm ±30 mm 	
10.3	<p>Source d'éclairage à DEL :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Intensité d'éclairage central à 1 m : 140 000 lux ±15 000 lux • Plage d'assombrissement : de 5 à 100 % • Rendu des couleurs : <ul style="list-style-type: none"> ○ 3750 K ±200 K ○ 4000 K ±200 K ○ 4250 K ±200 K ○ 4500 K ±200 K ○ 4750 K ±200 K • Indice de rendu des couleurs « R9 » : 95 ±5 • Indice de rendu des couleurs « Ra » : 95 ±5 (où Ra est la moyenne des indices R1 à R9) 	
10.4	<p>Exigences liées à l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 120V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
10.5	Deux (2) poignées de rechange pour lampes stérilisables	
10.6	<p>Manuels (en anglais)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
11	Système d'analyse de gels hautement polyvalent	
11.1	<p>Dimensions hors tout de l'instrument</p> <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 550 mm ±100 mm • Profondeur : 550 mm ±100 mm 	
11.2	Au plus deux (2) composants distincts (imageur et ordinateur)	
11.3	Zone d'image disponible minimale : 275 mm sur 275 mm ±25 mm	

11.4	Usages prévus comprenant : <ul style="list-style-type: none">• analyse d'acides nucléiques• analyse de gels de protéines• Transferts (ouest, nord et sud)• In-gel Westerns (IGW)• Chimiluminescence• Détection de fluorophore et de colorants multiples (canaux rouge, bleu et vert)• Épreuves d'immunofluorescence quantitatives à base de cellules• Section de tissus• Analyse de la résistance aux antimicrobiens et des infections nosocomiales (RAIN)• Tests ELISA• Tests EMSA	
11.5	Système à caméra OU au laser (précisez) <ul style="list-style-type: none">• Caméra :<ul style="list-style-type: none">○ Caméra CCD super-refroidie○ Système de refroidissement à effet Peltier○ Résolution de l'image : au moins 4 mégapixels○ Mise au point automatisée	
11.6	Système d'acquisition et logiciel permettant ce qui suit : <ul style="list-style-type: none">• protocole prédéfini• superposition de numérisation/image• colorimétrie• densitométrie• chimioluminescence• analyse de gels• analyse multiplex	
11.7	Logiciel d'analyse <ul style="list-style-type: none">• Quantification totale du signal• Calcul total de l'intensité du signal de voie• Normalisation de l'intensité• Calcul du coefficient de densité	
11.8	Exigences liées à l'alimentation <ul style="list-style-type: none">• 120V/60 Hz• Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC)	

11.9	<p>Accessoires obligatoires (par instrument)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un (1) ordinateur d'acquisition doté d'un écran, d'un clavier et d'une souris entièrement compatible avec les logiciels proposés et les tâches prévues • Une (1) chambre noire • Un (1) logiciel d'acquisition • Au moins une (1) licence de logiciel d'analyse • Une (1) imprimante thermique • Seize (16) rouleaux de papier d'imprimante • Tous les câbles nécessaires (imageur à ordinateur et imageur à imprimante) • Une (1) ampoule UV 302 nm de rechange • Une (1) ampoule à lumière blanche de rechange 	
11.10	<p>Manuels (en anglais)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
12	Cellule d'électrophorèse sur gel submergée horizontale (« Mini-sub large »)	
12.1	<p>Compatible avec les dimensions de gel suivantes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 150 mm ±10 mm • Longueur minimale : de 70 à 100 mm ±10 mm 	
12.2	<p>Plateaux de gel</p> <ul style="list-style-type: none"> • Transparents aux UV • Dotés de fentes en peigne 	
12.3	Compatibles avec des gels d'agarose précoulés	
12.4	<p>Utilisation prévue</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gel d'agarose d'acide nucléique 	
12.5	<p>Électrodes</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faites de platine • Diamètre minimal de 0,25 mm 	
12,6	<p>Accessoires obligatoires (par système)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une (1) cellule d'électrophorèse avec couvercle de sécurité et câbles électriques • Deux (2) plateaux d'écoulement transparents aux UV • Deux (2) peignes à hauteur fixe de 8 puits de 1,5 mm d'épaisseur • Deux (2) peignes à hauteur fixe de 15 puits de 1,5 mm d'épaisseur • Deux (2) peignes à hauteur fixe de 20 puits de 1,5 mm d'épaisseur 	

12.7	Manuels (en anglais) <ul style="list-style-type: none"> Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur Manuel d'entretien 	
13	Alimentation de base pour électrophorèse horizontale submergée	
13.1	Caractéristiques requises <ul style="list-style-type: none"> Sortie maximale : 75 W \pm5 W Destinée à l'électrophorèse horizontale submergée Compatible avec quatre (4) cellules d'électrophorèse en parallèle Minuterie : de 0 à 999 minutes, par intervalle de 1 min Affichage à DEL Bouton d'arrêt Bouton de mode Marche/Pause Mode programmable de la tension, du courant ou de la durée Sélecteur V ou A constant avec croisement automatique Détecteur d'absence de charge avec message d'erreur Protection contre les surcharges Petite empreinte (inférieure à 0,06 m²) 	
13.2	Tension : <ul style="list-style-type: none"> Au moins 10 V Au plus 300 V \pm10 % Réglable par intervalle de 1 V Exactitude de tension : \pm2 % de la lecture, au moins 3 V 	
13.3	Courant : <ul style="list-style-type: none"> Au moins 4 mA Au plus 400 mA \pm10 % Réglable par intervalle de 1mA Exactitude de courant : \pm2 % de la lecture, au moins 3 mA 	
13,4	Exigences liées à l'alimentation <ul style="list-style-type: none"> 120V/60 Hz Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
13.5	Accessoires obligatoires (par système) <ul style="list-style-type: none"> Cordon d'alimentation Fusible de rechange 	
13.6	Manuels (en anglais) : <ul style="list-style-type: none"> Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur Manuel d'entretien 	

14	Électrophorèse verticale sur gel et cellule de transfert	
14.1	Utilisation prévue : <ul style="list-style-type: none"> • Électrophorèse sur gel de polyacrylamide • Transfert de Western • 1^{re} dimension de l'électrophorèse 2D • Electroélution 	
14.2	Doit être compatible avec toutes les utilisations prévues à l'aide d'une 1 trousse de réservoir et de couvercle	
14.3	Doit être compatible avec de 1 à 4 gels de polyacrylamide en parallèle	
14.4	Doit être compatible avec les gels de polyacrylamide précoulés	
14.5	Dimensions des gels <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 80 ±6 mm • Longueur d'empilement : 30 mm ±5 mm • Longueur d'écoulement : 70 mm ±5 mm • Épaisseur : de 0,75 à 1,5 mm (selon les espaceurs disponibles) 	
14.6	Réservoir et couvercle <ul style="list-style-type: none"> • Faits de matériau clair et transparent • Câbles d'alimentation intégrés au couvercle 	
14.7	Électrodes <ul style="list-style-type: none"> • Faits de platine • Diamètre minimal de 0,25 mm 	
14.8	Accessoires obligatoires (par système) <ul style="list-style-type: none"> • Pièces et composants nécessaires pour préparer et effectuer d'une (1) à quatre (4) passes d'électrophorèse sur gel d'une épaisseur de 0,75 mm en parallèle avec des échantillons choisis • Pièces et composants nécessaires pour préparer et effectuer d'une (1) à deux (2) passes de transfert de gel en parallèle • Quatre (4) peignes de 5 puits de 0,75 mm d'épaisseur • Quatre (4) peignes de 10 puits de 0,75 mm d'épaisseur • Quatre (4) peignes de 15 puits de 0,75 mm d'épaisseur • Un (1) dispositif de moulage pour gels de 0,75 mm • Un (1) dispositif de refroidissement de transfert, le cas échéant 	
14.9	Manuels (en anglais) : <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	

15	Alimentation pour électrophorèse verticale	
15.1	<p>Caractéristiques requises</p> <ul style="list-style-type: none"> • Sortie requise : <ul style="list-style-type: none"> ○ 500 V \pm10 % ○ 2500 mA \pm10 % ○ 500 W \pm10 % • Principales utilisations prévues : électrophorèse et transfert • Doit être compatible avec quatre (4) cellules d'électrophorèse en parallèle • Minuterie : <ul style="list-style-type: none"> ○ mode continu ○ de 0 à 99 h 59, par intervalle de 1 min ○ 99 999 Vh • Affichage à DEL • Bouton d'arrêt • Bouton de mode Marche/Pause • Mode programmable de la tension, du courant ou de la durée • Sélecteur de tension, de courant ou de puissance constants avec croisement automatique • Détecteur d'absence de charge avec message d'erreur • Protection contre les surcharges • Petite empreinte (inférieure à 0,10 m²) 	
15.2	<p>Tension</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 V • Au plus 500 V • Réglable par intervalle de 1 V • Exactitude de tension : \pm2 % de la lecture, au moins 3 V 	
15.3	<p>Courant</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 10 mA • Au plus 2500 mA • Réglable par intervalle de 1 mA • Exactitude de courant : \pm2 % de la lecture, au moins 3 mA 	
15.4	<p>Puissance</p> <ul style="list-style-type: none"> • Au moins 1 W • Au plus 500 W • Réglable par intervalle de 1 W 	
15.5	<p>Exigences liées à l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 120 V/60 Hz/monophasée • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
15.6	<p>Accessoires obligatoires (par système)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Cordon d'alimentation • Un (1) fusible de rechange 	

15.7	Manuels (en anglais) <ul style="list-style-type: none"> Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur Manuel d'entretien 	
16	Machine à glace concassée avec réservoir de stockage	
16.1	Dimensions extérieures <ul style="list-style-type: none"> Largeur : 575 mm ±25 mm (33,5 po ±1 po) Profondeur : 875 mm ±25 mm (33,5 po ±1 po) Hauteur : 1850 mm ±50 mm (68,9 po ±2 po) 	
16.2	Autoporteuse	
16.3	Construction extérieure en acier inoxydable (condensateur et réservoir)	
16.4	Quatre (4) pieds de mise au niveau	
16.5	Réservoir de stockage <ul style="list-style-type: none"> Construction intérieure en acier inoxydable Capacité de stockage de 135 kg ±15 kg (300 lb ±33 lb) Panneau d'accès large Sortie de vidange de glace fondue 	
16.6	Condenseur refroidi à l'air <ul style="list-style-type: none"> Installé sur le dessus Avec filtre à air amovible et nettoyable Liquide de refroidissement respectueux de l'environnement et sans CFC Orifice de vidange de la sortie de condensat 	
16.7	Machine à glace <ul style="list-style-type: none"> Machine à glace concassée Production quotidienne à une température ambiante de 21 °C avec de l'eau à 10 °C : 200 kg ± 20 kg (440 lb ± 44 lb) Concasseur en acier inoxydable 	
16.8	Panneau d'indication d'état <ul style="list-style-type: none"> Commande de réglage du niveau de glace État de la fabrication de la glace État de l'alimentation en eau État de l'alimentation 	
16.9	Exigences liées à l'alimentation <ul style="list-style-type: none"> 120 V/60 Hz/monophasé Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	

16.10	<p>Accessoires obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un (1) cordon d'alimentation (par unité) <ul style="list-style-type: none"> ○ au moins 1830 mm (6 pi) de longueur • Quatre (4) trousse de produit antitartre • Si applicable au modèle proposé : <ul style="list-style-type: none"> ○ deux (2) trousse de roulements de concasseur ○ deux (2) trousse de graissage de roulements ○ un (1) œil photo-électrique de rechange • Deux (2) pelles à glace 	
16.11	<p>Manuels (en anglais)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
17	Lyophilisateur de table d'une capacité de 9 L à -85 °C et pompe rotative à palettes à deux étages	
17.1	<p>Dimensions extérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 375 mm ±50 mm (14,7 po ±2 po) • Profondeur : 700 mm ±50 mm (27,6 po ±2po) • Hauteur : 450 mm ±75 mm (17,7 po ±3 po) 	
17.2	<p>Chambre de condensateur intégrée</p> <ul style="list-style-type: none"> • Capacité maximale du condensateur : 9 L ±1 L (9,5 pte ±1,1 pte) • Capacité maximale de condensation de glace par jour : 5 L ±0,5 L (5,3 pte ±0,5 pte) • Condenseur en acier inoxydable 304 • Bobine de condensateur interne en acier inoxydable 316L • Température minimale du condenseur : -85°C ±5 °C (121°F ±10°F) 	
17.3	<p>Compresseurs</p> <ul style="list-style-type: none"> • 2 étages (haut et bas) avec une puissance combinée minimale de 525 W ±25 W • Au moins 1/3 HP par compresseur • Unité hermétique et scellée • Frigorigène ou liquide de refroidissement écologique sans CFC 	
17.4	<p>Commande et affichage</p> <ul style="list-style-type: none"> • Contrôleur à automate programmable (AP) • Programmable • Écran tactile 	
17.5	<p>Construction extérieure en acier peint à poudre cuite ou recouvert d'époxy</p>	
17.6	<p>Quatre (4) patins antidérapants</p>	

17.7	<p>Exigences liées à l'alimentation</p> <ul style="list-style-type: none"> • 208 V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
17.8	<p>Accessoires obligatoires</p> <ul style="list-style-type: none"> • Un (1) collecteur à tambour en acier inoxydable à 18 ports • Une (1) étagère en acier inoxydable non chauffée à 3 tablettes • Un (1) collecteur vertical de type à arbre en acier inoxydable à 8 ports • Quatre (4) bouteilles d'huile de 1 L (1 pte) pour les pompes à vide proposées (démarrage et de rechange) 	
17.9	<p>Manuels (en anglais)</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
18	Hotte à flux laminaire avec banc stérile de classe ISO100 et avec une surface de travail de 1200 mm (4 pi)	
18.1	<p>Dimensions extérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 1250 mm ±25 mm (49,2 po ±1 po) • Profondeur : 800 mm ±25 mm (31,5 po ±1 po) • Hauteur : 2050 mm ±50 mm (80,7 po ±2 po) 	
18.2	<p>Dimensions intérieures</p> <ul style="list-style-type: none"> • Largeur : 1175 mm ±25 mm (46,3 po ±1 po) • Profondeur : 500 mm ±25 mm (19,7 po ±1 po) • Hauteur : 725 mm ±50 mm (28,5 po ±2 po) 	
18.3	<p>Flux laminaire horizontal extérieur</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réglage d'usine à 0,46 m/s ±10 % (90 pi/min ±10 %) • Assure les conditions ISO 100 dans la zone de travail • Filtre HEPA de 99,99 % intégré • Préfiltre amovible en fibre de verre • Protégé par une grille en fibre ou en métal 	
18.4	<p>Panneau de commande</p> <ul style="list-style-type: none"> • Comporte l'information et les commutateurs suivants : <ul style="list-style-type: none"> ○ disjoncteur de ventilateur ○ interrupteur de ventilateur ○ interrupteur d'éclairage fluorescent ou à DEL ○ jauge Minihelic ○ potentiomètre de contrôle du débit d'air • Non exclusif • Emplacement ergonomique et accès aux commutateurs et aux bascules à partir de la position de travail 	

18.5	Lumière fluorescente ou à DEL procurant 1850 lux \pm 10 % (175 pieds-bougie \pm 10 %) sur la surface de travail	
18.6	Surface de travail en acier inoxydable 304 de calibre 16	
18.7	Surfaces extérieures en acier peint à poudre cuite (à l'exception des parois latérales claires de la zone de travail)	
18.8	Socle en acier peint à poudre cuite	
18.9	Avec quatre (4) pieds de mise au niveau	
18.10	Moteur de soufflerie CC et moteur à commutation (ECM) sans balai	
18.11	Exigences liées à l'alimentation <ul style="list-style-type: none"> • 120V/60 Hz • Certifiée CSA ou équivalent (p. ex., ULC) 	
18.12	Accessoires obligatoires <ul style="list-style-type: none"> • Un (1) filtre HEPA de rechange de 99,99 % • Un (1) préfiltre en fibre de verre de rechange 	
18.13	Manuels (en anglais) <ul style="list-style-type: none"> • Manuel d'installation, manuel d'utilisation et guide de l'utilisateur • Manuel d'entretien 	
19	Table en acier inoxydable	
19,1	Table d'atelier en acier inoxydable	
19,2	Autoporteuse	
19.3	3 tiroirs à crayons sous la surface de travail (75 mm [3 po] de hauteur)	
19.4	Capacité minimale de 200 kg (441 lb)	
19.5	Dosseret d'une hauteur minimale de 75 mm (3 po)	
19.6	Aucun câblage ni aucune canalisation requis pour les services publics	
19.7	Dimensions : 1220 mm de largeur sur 760 mm de longueur sur 890 mm de hauteur, \pm 50 mm pour toutes les dimensions (48 po sur 30 po sur 35 po \pm 2 po)	

20	Table en acier inoxydable (grande)	
20.1	Table d'atelier en acier inoxydable	
20.2	Autoporteuse	
20.3	3 tiroirs à crayons sous la surface de travail (75 mm [3 po] de hauteur)	
20.4	Capacité minimale de 200 kg (441 lb)	
20.5	Dosseret d'une hauteur minimale de 75 mm (3 po)	
20.6	Aucun câblage ni aucune canalisation requis pour les services publics	
20.7	Dimensions : 1530 mm de largeur sur 760 mm de longueur sur 890 mm de hauteur, ± 50 mm pour toutes les dimensions (60 po sur 30 po sur 35 po ± 2 po)	
21	Bain d'eau numérique d'une capacité de 12 L	
21.1	Dimensions externes : 375 mm de largeur sur 387 mm de longueur sur 248 mm de hauteur, ± 25 mm pour toutes les dimensions (14,75 po sur 15,25 po sur 9,75 po ± 1 po)	
21.2	Capacité minimale de 12 L (3,2 gal)	
21.3	Intérieur en acier inoxydable	
21.4	Commande et affichage numériques	
21.5	Plage de températures : de la température ambiante jusqu'à 99,9°C	
21.6	Précision de température : 0,1 °C	
21.7	Bain d'eau de comptoir	
21.8	Connexion à une prise NEMA 5-15P de 120 V, 60 Hz et 15 A	
22	Bain sec à deux blocs	
22.1	Chauffe-bloc sec de comptoir	
22.2	Plage de températures : de la température ambiante jusqu'à 130 °C	

N° de l'invitation - Sollicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

22.3	Précision de température : 0,5 °C	
22.4	Commande et affichage numériques	
22.5	Dimensions externes : 220 mm de largeur sur 360 mm de longueur sur 90 mm de hauteur, ± 25 mm pour toutes les dimensions (8,7 po sur 14,2 po sur 3,6 po ± 1 po)	
22.6	Connexion à une prise NEMA 5-15P de 120 V, 60 Hz et 15 A	
22.7	Blocs centrifuges à fond conique <ul style="list-style-type: none">• 20 de 1,5 ml• 30 de 0,5 ml et 20 de 0,2 ml	
23	Plaque d'agitation chauffante magnétique	
23.1	Surface de 260 mm sur 260 mm ± 25 mm (10,25 po sur 10,25 po ± 1 po)	
23.2	Capacité de chauffage : jusqu'à 6 L, de la température ambiante jusqu'à 400 °C	
23.3	Vitesse d'agitation : de 60 à 1200 T/M	
23.4	Dimensions externes : 290 mm de largeur sur 410 mm de longueur sur 100 mm, ± 25 mm pour toutes les dimensions (11,38 po sur 16,25 po sur 4 po ± 1 po)	
23.5	Exigences liées à l'alimentation : de 110 à 120 V à 60 Hz	

N° de l'invitation - Sollicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « B » - BASE DE PAIEMENT

À condition de remplir de façon satisfaisante toutes ses obligations en vertu du contrat, l'entrepreneur sera payé le prix unitaire ferme. Les droits de douane sont compris. Les taxes applicables sont en sus, le cas échéant, et doivent être indiquées séparément sur toute facture subséquente.

Le prix doit être le prix unitaire ferme (en dollars canadiens) et comprendre tous les coûts associés au besoin conformément aux exigences de l'Annexe A, FAB destination.

Les prix doivent être en dollars canadiens.

FAB destination: Wills Transfer Ltd.
3100, croissant Swansea
Ottawa (Ontario) K1G 3W4
613-744-0970, poste 201
a/s de Claudette Weedmark

La livraison de tous les articles doit être reçue à Wills Transfer Ltd au plus tard le 31 mars 2017.

Article	Description	Qté	Unité de distribution	Prix unitaire	Prix calculé CAD
1	<p>Lyophilisateur de table intégré de laboratoire (pompe, piège, rotor et évaporateur centrifuge) conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	1	Chaque	\$	\$
2	<p>Distributeur d'eau ASTM de type I ultra purifié, d'une capacité de 120 L/h (2 L/min) conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	2	Chaque	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

3	<p>Scie à ruban de boucher autoporteuse conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	1	Chaque	\$	\$
4	<p>Table de nécropsie à roulettes pour gros animaux dotée d'un levage à ciseaux et d'une capacité de charge de 1135 kg (2500 lb) conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	1	Chaque	\$	\$
5	<p>Table de nécropsie auxiliaire à roulettes (ou table d'examen mobile) et à hauteur fixe conforme aux spécifications de rendement obligatoires figurant à l'annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	1	Chaque	\$	\$
6	<p>Table humide à roulettes en acier inoxydable conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	2	Chaque	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

7	Amortisseur de vibrations conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.	5	Chaque	\$	_____ \$
8	Appareil à bouchonner les pipettes conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle : _____	1	Chaque	\$	\$
9	Microtome rotatif semi-motorisé conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle : _____	1	Chaque	\$	\$
10	Lampe mobile auxiliaire de salle d'opération de 140 000 lux conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle : _____	1	Chaque	\$	_____ \$

N° de l'invitation - Sollicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

11	<p>Système d'analyse de gels hautement polyvalent conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	2	Chaque	\$	\$
12	<p>Cellule d'électrophorèse sur gel submergée horizontale (« Mini-sub large ») conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	6	Chaque	\$	\$
13	<p>Alimentation de base pour électrophorèse horizontale submergée conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p>	6	Chaque	\$	\$
14	<p>Electrophorèse verticale sur gel et cellule de transfert conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p>	5	Chaque	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

15	<p>Alimentation pour électrophorèse verticale conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p>	5	Chaque	\$	\$
16	<p>Machine à glace concassée avec réservoir de stockage conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	2	Chaque	\$	\$
17	<p>Lyophilisateur de table d'une capacité de 9 L à -85 °C et pompe rotative à palettes à deux étages conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	2	Chaque	\$	\$
18	<p>Hotte à flux laminaire avec banc stérile de classe ISO100 et avec une surface de travail de 1200 mm (4 pi) conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	1	Chaque	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

19	<p>Table en acier inoxydable conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	5	Chaque	\$	\$
20	<p>Table en acier inoxydable (grande) conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	4	Chaque	\$	\$
21	<p>Bain d'eau numérique d'une capacité de 12 L conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	8	Chaque	\$	\$
22	<p>Bain sec à deux blocs conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin.</p> <p>Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario.</p> <p>Numéro de modèle : _____</p>	10	Chaque	\$	\$

N° de l'invitation - Solicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

23	Plaque d'agitation chauffante magnétique conforme aux spécifications de rendement obligatoires détaillées indiquées à l'Annexe A – Besoin. Prix fermes tout compris, dont les frais de transport et de déchargement, FAB destination à Wills Transfer Ltd., Ottawa, Ontario. Numéro de modèle : _____	12	Chaque	\$	\$
----	---	----	--------	----	----

Évaluation financière :

La soumission recevable ayant le pris évalué le plus bas, article par article, sera recommandée pour l'attribution d'un contrat.

N° de l'invitation - Solicitation No.
A7100-164083/A
N° de réf. du client - Client Ref. No.
A7100-164083

N° de la modif - Amd. No.
File No. - N° du dossier
WPG-6-39269

Id de l'acheteur - Buyer ID
wpg016
N° CCC / CCC No./ N° VME - FMS

ANNEXE « C » - INSTRUMENTS DE PAIEMENT ÉLECTRONIQUE

Le soumissionnaire accepte d'être payé au moyen de l'un des instruments de paiement électronique suivants :

() Dépôt direct (national et international)